

AVIS PUBLIC

VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

Appel d'offres

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant 11 h à la date ci-dessous, au bureau d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, situé au 5650, rue d'Iberville, 2^e étage, Montréal, H2G 2B3, pour:

- Catégorie :** Contrat de service autre que professionnel
- Appel d'offres:** 261012S
- Descriptif:** Service de collecte et d'entreposage d'effets mobiliers disposés sur la voie publique suite aux procédures d'évictions 2010-2012
- Date d'ouverture:** Le jeudi 23 septembre 2010
- Dépôt de garantie:** 10 000 \$ cautionnement de soumission ou chèque visé
- Documents:** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du mardi **7 septembre 2010**. Vous pouvez vous les procurer au bureau d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, à l'adresse mentionnée ci-dessus **du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h**, contre un paiement de 100 \$ (taxes incluses), non remboursable.
- Renseignements:** Pierre Morissette, ing., chef de division Téléphone : 514 872-4888

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de : **Ville de Montréal**.

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement audit bureau d'arrondissement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal (arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie) ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Montréal, ce 7 septembre 2010.

Patrick Martel
Secrétaire d'arrondissement substitut